



L'annonce a eu l'effet d'une douche glacée. Pendant les Festivals d'[Avignon](#) et d'[Aix-en-Provence](#), le ministère de la Culture a annoncé une nouvelle baisse de ses dotations pour cette année 2026. Une décision arbitraire des plus inquiétantes, annoncée pendant l'été et moins de deux mois avant la rentrée. En Normandie sont concernés l'[Opéra de Normandie Rouen](#) et [La Comédie de Caen](#).

Une salle de spectacles avec des fauteuils vides... Cette image a beaucoup circulé et ému pendant les confinements. Elle pourrait à nouveau hanter les esprits dans le monde culturel après les annonces d'une baisse de dotations par le ministère de la Culture, relayées par les directions régionales des affaires culturelles (Drac). Pour cette année 2026, ce sera **13 % de subvention en moins**, une diminution qui s'ajoute une première d'entre 3 et 5 %, notifiée au printemps 2026.

28 opéras, orchestres, centres dramatiques nationaux et scènes nationales — ceux qui reçoivent plus de 1,7 million d'euros de subvention — se voient ainsi amputés d'une partie de leur budget pour cette année 2026. Cette décision arrive alors que les programmations de la saison 2026-2027 sont bouclées et annoncées, les contrats, signés, et certaines dépenses, engagées — sans oublier le public qui a commencé à réserver ses places. Elle précipite les lieux **dans un marasme financier** et tout un écosystème **dans une profonde inquiétude**. Rappelons que l'enveloppe allouée au ministère de la Culture représente seulement 0,7 % du

budget total de l'État. En Normandie, deux salles, l'Opéra de Normandie Rouen et La Comédie de Caen, sont concernées par ce qui est appelé un surgel. La contribution financière de l'État pour le premier est réduite de 334 000 € et la subvention de la seconde d'un peu moins moins de 250 000 €.

La décision de l'État est le sujet de discussion aux festivals d'Avignon et d'Aix-en-Provence. « *Nous sommes arrivés après une saison qui a connu une belle fréquentation et qui s'est bien terminée. On entendait certaines choses mais de manière officieuse. Même l'ACDN ([association des centres dramatiques nationaux](#), ndlr) qui a toujours les informations avant ne savait pas* », remarque Aurore Fattier, directrice de La Comédie de Caen. « *Il y a **une drôle d'ambiance** dans les festivals. Pendant plusieurs jours, l'information a tourné. Nous étions tous dans les assemblées générales et dans une boucle de messages pour avoir les informations les plus fraîches* », raconte Loïc Lachenal, directeur général de l'Opéra de Normandie Rouen.

Une mobilisation

Les artistes, les équipes des structures culturelles et les syndicats sont mobilisés. Il y a tout d'abord eu une tribune signée par les 28 lieux. Dimanche 12 juillet, plusieurs sont montés sur la scène de la cour d'honneur du Festival d'Avignon pour interpeler Emmanuel Macron, président de la République. Le lendemain, entre 1 800 et 2 000 personnes ont manifesté devant le palais des papes à Avignon.

Les élus ont suivi. Nicolas Mayer-Rossignol, président de la Métropole Rouen Normandie et maire de Rouen, Nicolas Rouly, vice-président de la Métropole en charge de la Culture et maire de Grand-Quevilly, Marie-Andrée Malleville, adjointe au maire de Rouen en charge de la Culture, Florence Hérouin-Léautey, députée de la première circonscription de la Seine-Maritime, Gérard Leseul, député de la 5^e circonscription de la Seine-Maritime et Didier Marie, sénateur, ont rédigé une lettre à l'adresse de la ministre de la Culture, Catherine Pégard.

Marie-Andrée Malleville se dit « **indignée**. C'est un choix politique d'un État qui a un mépris pour la culture. » Catherine Morin-Desailly, sénatrice et présidente de la commission Culture, Tourisme et Patrimoine à la région Normandie, reste « *sous le choc*. C'est une décision inédite. Le ministère, par sa Drac et le préfet, a validé en conseil d'administration le projet triennal de l'Opéra et voté le budget en début

*d'année. Ils ne nous ont jamais parlé d'un surgel et n'ont jamais prévenu les collectivités qui financent. **Nous sommes au pied du mur.** »*

C'est « l'effroi » pour les 49 élus des territoires concernés qui ont écrit au président de la République. Parmi eux, ont signé Hervé Morin, président de la Région Normandie et de l'Opéra de Normandie Rouen, Rodolphe Thomas, maire d'Hérouville-Saint-Clair, Agnès Dolhem, adjointe à la Culture à Hérouville-Saint-Clair, Sylvie Jacq, vice-présidente du conseil départemental du Calvados en charge de la Culture, Aristide Olivier, maire de Caen, et Patrick Nicolle, adjoint en charge de la Culture à la ville de Caen. Dans un communiqué, Arthur Delaporte, député du Calvados, rappelle que « *les institutions culturelles ont besoin de stabilité et de visibilité. On ne peut pas leur demander de préparer une saison puis modifier les règles du jeu en cours d'année.* »

Légal ou pas ?

Justement, oublier les règles du jeu questionne les directions des salles et les élus. Loïc Lachenal s'en inquiète vivement. « *Le budget est voté par le parlement. Or cette mesure d'économie est décidée sans consultation. Comment et pourquoi une série de baisses s'impose en plein mois de juillet ? **Cela pose des questions démocratiques.*** » Revenir sur une participation financière dans un EPCC, établissement public de coopération culturelle, statut qui définit et garantit les enveloppes budgétaires de chaque membre, est impossible. « *Ce n'est pas légal,* poursuit le directeur de l'Opéra de Normandie Rouen. *Et encore moins en cours d'année. Cette annonce est sans précédent. Dans EPCC, c'est le premier C, comme coopération, qui est important.* »

Marie-Andrée Malleville ajoute : « *l'État est le premier à nous le rappeler lors des conseils d'administration : on ne touche pas aux contributions financières. Là, s'il n'y a plus de règles et de lois, on peut se permettre de tout faire dans le mépris. Cela va avoir **des conséquences graves sur la confiance à l'égard de l'État.*** » À ce sujet, Catherine Morin-Desailly a posé une question écrite au ministre des Comptes publics.

Des conséquences économiques et sociales

Une telle décision d'un surgel des dotations n'est pas sans conséquences. « *Nous sommes dans la tourmente, selon Aurore Fattier. Nous avons une structure labellisée avec des financements croisés. Si l'État se désengage, les collectivités sont invitées à faire de même. Nous allons passer l'été avec cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes.* » Marie-Andrée Malleville va jusqu'à se demander : « **va-t-on ouvrir à la rentrée ?** » Pour la sénatrice, « *cela va se répercuter sur les équipes et les programmations. Il va falloir anticiper une baisse de la voilure. Ce qui touchera d'autres structures comme les ensembles indépendants* » et les compagnies.

Les 49 élus s'interrogent également : « *celles et ceux qui prennent ces décisions à ce stade de l'année ont-ils vraiment mesuré les conséquences sur la pérennité de ces institutions. De telles coupes massives conduiraient à constater de très graves déficits à la fin de l'année 2026 et à compromettre dès 2027 l'avenir de ces institutions.* »

Parce que la culture est une véritable économie, œuvrer à la diminution de l'offre culturelle, c'est abandonner des projets qui conduisent entre autres à des suppressions d'emplois. Marie-Andrée Malleville le rappelle : « *la culture, ce sont des retombées économiques. Ce n'est pas juste donner de l'argent à quelques-uns.* » Même remarque de la part de Catherine Morin-Desailly : « *renoncer à investir dans la culture, c'est **se couper un bras**. La richesse de ce pays, c'est sa culture, son patrimoine. C'est un héritage qui fait que ce continent reste attractif. Nous ne pouvons pas nous en priver.* »

Maire d'Hérouville-Saint-Clair, Rodolphe Thomas va plus loin. « *L'État ne prend pas en compte ce que peut apporter un CDN sur un territoire. C'est une chance d'avoir un théâtre qui fonctionne grâce au CDN. Il y a une programmation qui va au-delà des créations et qui accompagne un tissu social, comme les écoles, les collèges et les lycées. Il propose des actions concrètes qui s'inscrivent dans une démarche culturelle qui permet **une cohésion sociale**. Le CDN a une démarche d'aller vers, notamment d'aller vers les personnes les plus fragiles. C'est là que le projet prend tout son sens.* »

« *Que veut-on pour la culture ?* » Aurore Fattier attend une réponse. « *C'est le ciment de la société et c'est important pour l'altérité.* » Loïc Lachenal considère que

« le contrat de décentralisation est remis en cause avec cette politique brutale. Comment va-t-on préserver nos maisons et nos projets ? Nous devons aussi répondre à un cahier des charges. Aurons-nous des missions prioritaires ou secondaires ? Aujourd'hui, à l'Opéra, nous avons des engagements sur deux à trois ans. Il va y avoir des effets de reports de dette. Il sera difficile d'agir sur 2027. On pourra réagir sur 2028. » Là, il n'est plus question de variable d'ajustement mais d'**un renoncement à une politique culturelle** du gouvernement français.